

OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE AU LUXEMBOURG



INTRODUCTION

Le Luxembourg a fait de la prise en charge des enfants une priorité. La politique du gouvernement, ainsi que l'augmentation de la population au Luxembourg, font que le nombre de structures d'accueil a fortement augmenté ces dernières années. En janvier 2018, 49 000 enfants¹ fréquentent une structure d'accueil, qu'il s'agisse d'une crèche, une maison relais ou un foyer, ou par le biais d'un assistant parental.

Pour les parents, le dispositif « Chèque-Service Accueil », mis en place en mars 2009, apporte une aide financière pour la garde d'enfants. Les structures d'accueil ont une mission d'intégration des enfants. Avec la loi sur la jeunesse du 24 avril 2016, elles veillent à la qualité pédagogique, les normes de qualité et le plurilinguisme.

Le besoin en main-d'œuvre dans le secteur de la petite enfance, qu'il s'agisse d'éducateurs ou d'auxiliaires de vie, est donc élevé.

¹ Enfants de 0 à 12 ans.

CONTRIBUTEURS

EURES

EURES est un réseau européen créé en 1993 par la Commission européenne avec l'objectif de favoriser la libre circulation et la mobilité dans l'espace économique européen.

► <https://ec.europa.eu/eures>



Conduite du projet et rédaction

CRD EURES / FRONTALIERS Grand Est

WTC - Tour B

2, rue Augustin Fresnel

57070 Metz Technopôle

Tél. : +33 (0)3 87 20 40 91

contact@frontaliers-grandest.eu



Dépôt légal

ISBN : 978-2-900313-35-0

EAN : 9782900313350

Avril 2019

SOMMAIRE

Les différentes structures d'accueil luxembourgeoises	4
Travailler dans le secteur de la petite enfance : les missions	5
Les différents métiers de la petite enfance au Luxembourg	
Les métiers d'éducateur et d'auxiliaire de vie	7
Le métier d'éducateur gradué	9
Tendances du marché de l'emploi	10
Les langues demandées	12
Salaires	13
Qualités demandées en crèche	13
Conditions de travail	13
Trouver un emploi dans le secteur de la petite enfance	15

LES DIFFÉRENTES STRUCTURES D'ACCUEIL LUXEMBOURGEOISES

On distingue au Luxembourg deux grands types de structures :

- des **structures collectives** gérées par l'État, ou par les communes (crèches, garderies, foyers de jour, maison relais), ou par des associations sans but lucratif.
- des **structures privées** (crèches, garderies). Celles-ci se sont fortement développées ces dernières années. Le secteur privé concentre près de deux tiers des places d'accueil dans les crèches.

En janvier 2019, de nouvelles structures, les **mini-crèches**, ont vu le jour. Elles peuvent avoir le statut d'entreprise, association, ou être gérées par des communes.

Les crèches :

Les crèches municipales, conventionnées avec l'État ou privées, accueillent les enfants de **3 mois à 4 ans**. Les secteurs public et privé se sont diversifiés, et proposent différents types d'accueil : crèches bio, crèches d'entreprises, crèches multilingues, crèches en forêt («Bëschcrèche»), crèches Montessori, etc.

Les garderies :

Elles accueillent les enfants de **2 mois à 8 ans**. Municipales, conventionnées avec l'État ou privées, elles représentent une solution de dépannage pour les familles.

Les foyers de jour :

Les foyers de jour sont ouverts en dehors des heures de classe et pendant les vacances scolaires. Ils accueillent les enfants scolarisés âgés de **4 à 12 ans**, jusqu'à la fin de l'enseignement fondamental.

Les maisons relais² :

Elles s'occupent d'enfants âgés de **3 ou 4 ans jusqu'à l'âge de 12 ans**, dans certains cas jusqu'à l'âge de 18 ans. Les maisons relais sont ouvertes de 7h à 19 h et proposent accueil, restauration, animations et aides aux devoirs.

Les mini-crèches :

Les mini-crèches peuvent accueillir un nombre maximal de **11 enfants** âgés de **0 à 12 ans** simultanément, dont pas plus de 4 enfants âgés de moins d'un an. Accueil de 5 h à 23 h. Les structures doivent être cogérées par deux professionnels (un éducateur et une personne diplômée du domaine socio-éducatif).

² Appelées aussi Services d'éducation et d'accueil

La liste des structures d'accueil est à consulter sur les sites officiels luxembourgeois :

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

▶ <http://www.men.public.lu/fr/enfance/01-vaste-offre/index.html>

Ville de Luxembourg (Liste des crèches municipales à Luxembourg Ville) :

▶ <https://www.vdl.lu/vivre/aides-et-services/soutenir-les-familles/creches-municipales>

REseau Social au LUXembourg

▶ <http://www.resolux.lu/recherche/recherche-avancee/>

TRAVAILLER DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE : LES MISSIONS

Dans une crèche

- accueillir les enfants et les parents,
- réaliser les soins courants d'hygiène des enfants,
- sociabiliser les enfants à travers des activités ludiques et participatives,
- organiser des jeux.

Dans un foyer scolaire

- assurer l'encadrement des groupes d'enfants,
- aménager le lieu de vie, d'accueil des enfants et vérifier la sécurité des équipements,
- mettre en place les activités ludiques, éducatives et accompagner les enfants pendant les activités,
- observer l'évolution des enfants, repérer des difficultés et échanger des informations avec l'équipe et les parents.



Compétences demandées

Gestes d'urgence et de secours	Psychologie de l'enfant
Règles d'hygiène et de sécurité	Techniques pédagogiques



LES DIFFÉRENTS MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE AU LUXEMBOURG

Il existe différents métiers dans le secteur de la petite enfance, correspondant à différents niveaux de responsabilité : éducateur¹, auxiliaire de vie, éducateur spécialisé, puériculteur, aide socio-éducatif. Dans une crèche peuvent également travailler : des instituteurs préscolaires, psychologues, assistants parentaux.

La plupart des métiers sont accessibles par un diplôme, même si du fait des réglementations sur l'encadrement, des personnes non diplômées peuvent être embauchées (une proportion de 60 % d'éducateurs est obligatoire dans chaque structure).

Dans la majorité des offres d'emploi un diplôme est requis, qu'il s'agisse de celui d'éducateur spécialisé, d'auxiliaire de vie, ou d'un CATP.

Les métiers d'éducateur et d'auxiliaire de vie

L'éducateur

L'éducateur intervient dans le secteur sanitaire et social, mais aussi dans toutes **formes de garde et d'encadrement d'enfants**, les foyers d'accueil pour enfants et adolescents, les maisons de jeunes, le secteur du handicap et le secteur des personnes âgées.

Le métier d'éducateur est accessible au Luxembourg avec un **diplôme d'État d'éducateur**. Le Lycée Technique pour Professions Éducatives et Sociales est le seul établissement à proposer la formation d'éducateur au Luxembourg. Le diplôme d'État d'éducateur est délivré au niveau Bac, au terme d'une année terminale (ancienne 14^e).

L'auxiliaire de vie

L'auxiliaire de vie s'occupe principalement d'accompagner, guider et assister les personnes dépendantes de tout âge. Il s'occupe essentiellement des personnes âgées, mais peut également **exercer son métier dans les crèches, garderies, centres d'accueil, et foyers de jour**. Au Luxembourg, le métier est accessible avec un Diplôme d'Aptitude Professionnelle, qui s'effectue à partir de la 9^{ème}, et s'obtient en trois ans.

¹ Le genre masculin est utilisé par souci de simplification.

Les conditions pour travailler comme éducateur ou auxiliaire de vie auprès des jeunes enfants au Luxembourg

Les métiers **d'éducateur** et **auxiliaire de vie** sont des professions **réglementées** du secteur social au Luxembourg. Toutes les personnes ayant un diplôme étranger doivent faire **homologuer** leur diplôme au Luxembourg, qu'il s'agisse d'étrangers, mais aussi de résidents qui ont étudié dans un pays voisin.

• Vous êtes ressortissant européen et souhaitez travailler comme éducateur auprès de jeunes enfants au Luxembourg

Vous avez un diplôme français :

Le diplôme français **d'éducateur de jeunes enfants** (Bac + 3) peut être reconnu.

Pour le métier d'auxiliaire de vie, les diplômes français **d'auxiliaire de vie, CAP Petite enfance, CAP Accompagnement éducation petite enfance, auxiliaire de puériculture** peuvent être reconnus.

• Les démarches à effectuer pour faire homologuer son diplôme

Vous devez envoyer un dossier complet par courrier au Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle.

► Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle Service de la Reconnaissance des diplômes

29, rue Aldringen

L-2926 Luxembourg

Tél : +352/2478 – 5910

www.men.public.lu

Le dossier doit contenir les documents suivants :

- une demande écrite qui mentionne le motif de l'introduction du dossier ;
- copie du(des) diplôme(s) ;
- copie d'une pièce d'identité ;
- CV, mentionnant entre autres le cursus scolaire ;
- un extrait du casier judiciaire (uniquement pour les éducateurs) ;
- paiement d'une taxe de 75 €.

Toutes les informations concernant la reconnaissance des diplômes figurent sur le site administratif du Luxembourg, www.guichet-public.lu.

Attention : les dossiers sont examinés au cas par cas. Une épreuve d'aptitude peut être demandée, pour la reconnaissance du CAP Petite enfance notamment.

Vous devrez ensuite demander une **autorisation d'exercer** auprès du Service de la Reconnaissance des diplômes, avec le paiement supplémentaire d'une taxe de 75 €.

Le métier d'éducateur gradué

L'éducateur gradué (ou spécialisé) aide les personnes inadaptées (enfants, adolescents, adultes) à devenir autonomes pour mieux s'insérer dans la société. Écoute et disponibilité sont les principales qualités requises pour exercer ce métier. Il peut également travailler dans les **maisons relais et crèches**. Les éducateurs gradués représentent un quart de l'ensemble des éducateurs au Luxembourg (6 000 éducateurs).



Sur le terrain, l'éducateur gradué est le supérieur hiérarchique, le responsable et le formateur de l'éducateur. Il possède un niveau Bac + 3 au Luxembourg, alors que les éducateurs possèdent un niveau Bac. Une connaissance générale de la réglementation en vigueur dans le secteur de l'accueil en crèche au Luxembourg est requise.

Le métier d'éducateur gradué **n'est plus réglementé au Luxembourg**. Les candidats ayant étudié au Luxembourg doivent avoir obtenu un Bachelor professionnel dans le domaine socio-éducatif (Filière Sciences sociales et éducatives) pour pouvoir exercer ce métier.

Vous êtes ressortissant européen et souhaitez travailler comme éducateur gradué au Luxembourg

Vous possédez un diplôme français :

Votre diplôme **d'éducateur spécialisé** (Bac + 3) français peut être reconnu.

Le recrutement des candidats est du ressort de l'employeur (secteur public ou parapublic, secteur privé).

Même si le métier n'est pas réglementé au Luxembourg, il est recommandé de faire reconnaître votre diplôme pour attester de votre qualification. Vous devez vous adresser au :

► **Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

18-20 Montée de la Pétrusse

L-2327 Luxembourg

Tél. 00 352 2478 8650

www.mesr.public.lu

TENDANCES DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

De nouvelles normes d'agrément sont mises en place par l'État pour la garde des enfants, concernant la formation du personnel, la qualité de la pédagogie, les qualifications, le plurilinguisme, et la liaison crèche-école.

Par ailleurs les crèches offrent des prestations toujours plus spécifiques : éducation non formelle, développement de l'aspect relationnel et culturel, respect de l'environnement, ambiance multiculturelle.

Ces exigences nécessitent des **équipes qualifiées, de l'expérience professionnelle, des qualifications spécifiques de la petite Enfance**. Une bonne connaissance des références culturelles des enfants est demandée.



Plusieurs **dispositifs ont été mis en place pour la formation du personnel non qualifié dans les structures au Luxembourg**. Ils permettent aux salariés d'acquérir un diplôme spécialisé de la petite enfance.

• **Apprentissage pour adultes dans la Formation d'auxiliaire de vie DAP³**

Formation pour des personnes affiliées à la Sécurité Sociale luxembourgeoise, possédant un bon niveau en langue luxembourgeoise (niveau B1).

- ▶ Informations auprès du Service d'orientation professionnelle de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) à Luxembourg, tél. 00 352 247-85480.

• **Formation d'aide-éducateur**

Formation de 18 mois pour des personnes employées en CDI dans un Service d'Éducation et d'Accueil (SEA) agréé au Luxembourg.

- ▶ Formation payante dispensée par le Centre de formation en approche pédagogique alternative et bienveillante. <https://enfance-positive.com/aide-educateur/>

• **Formation d'éducateur en alternance**

Formation pour jeunes actifs dans le domaine éducatif et social mais ne possédant pas le diplôme d'éducateur.

- ▶ École de la 2ème chance de Luxembourg-Hollerich.
Tél. 00 352 26 65 03 50 1
<http://www.e2c.lu/educateur>

• **Formation d'éducateur gradué**

La formation continue s'adresse aux **éducateurs diplômés ayant au moins 6 ans d'expérience professionnelle** et **éducateurs gradués de l'ancien régime** qui désirent acquérir **le grade de Bachelor en sciences sociales et éducatives en cours d'emploi**. La formation est organisée par l'Université du Luxembourg en partenariat avec le Luxembourg Lifelong Learning Center (LLLC) de la Chambre des salariés.

- ▶ Formation payante de deux ans. Cours en français et en allemand .
https://www.wfr.uni.lu/formations/flshase/bachelor_en_sciences_sociales_et_educatives_en_cours_d_emploi

LES LANGUES DEMANDÉES



La multiculturalité du Luxembourg, et la présence de trois langues officielles font que la maîtrise de deux, voire trois langues, est souvent mentionnée dans les offres d'emploi.

Les langues requises dépendent des structures. La connaissance du **luxembourgeois**, associée à celle du **français**, est souvent demandée, parfois **l'allemand**, parfois **l'anglais**, ou encore **l'italien**.

Dans les crèches municipales, c'est généralement le **luxembourgeois** qui est parlé prioritairement. Un niveau C1 est demandé (il est parfois demandé comme langue maternelle). La connaissance des trois langues administratives (français, luxembourgeois, allemand) peut être requise.

Dans les crèches **privées**, le français est pratiqué en priorité, souvent en parallèle avec d'autres langues : l'allemand, l'anglais, et/ou le luxembourgeois.

Programme d'éducation plurilingue dans toutes les structures bénéficiant du Chèque Service Accueil

Pour soutenir les enfants dans leur développement langagier et leur permettre une familiarisation dès leur plus jeune âge avec **plusieurs langues** dans les structures de la petite enfance, tous les enfants âgés **de 1 à 4 ans** bénéficient de **20 heures d'encadrement gratuites par semaine** dans une deuxième langue (souvent le français, à côté du luxembourgeois).

SALAIRES

Dans les structures privées, les salaires des auxiliaires de vie s'échelonnent, selon l'ancienneté, entre 2 500 et 3 600 € brut. Les salaires d'éducateur de jeunes enfants varient entre 2 500 € (débutant) et 4 000 € brut.

QUALITÉS DEMANDÉES EN CRÈCHE

Sens de la pédagogie, de l'organisation, patience, dynamisme.
Écoute et disponibilité.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Métier fatiguant, demandant d'être toujours de bonne humeur.
Recrutement en général à plein temps (40 heures), en CDI. Parfois temps partiel.

Les métiers de la petite enfance au Luxembourg

Métier au Luxembourg	Éducateur	Auxiliaire de vie	Éducateur gradué
Diplôme français correspondant	Éducateur de jeunes enfants	Auxiliaire de vie, CAP petite enfance, auxiliaire de puériculture	Éducateur spécialisé
Contact pour la reconnaissance des diplômes	Ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle	Ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Lieu de travail	Crèches, garderies, foyers de jour, maisons relais		



TROUVER UN EMPLOI DANS LE SECTEUR DE LA PETITE ENFANCE

La variété des canaux de recrutement doit vous inciter à multiplier vos démarches.

Entretenez votre réseau

Selon une étude du CEPS (2010), les relations personnelles ou le réseau constituent le premier canal utilisé par les employeurs pour un recrutement. Il s'agit de relations professionnelles (anciens collègues, clients, fournisseurs, etc.), ou de votre entourage proche (amis, voisins, membres d'une association, club de sport). Dans certains domaines, il n'y a pas d'annonces (marché caché).

Ne négligez pas les candidatures spontanées

Lorsqu'elles ont un poste à pourvoir, les entreprises puisent dans le vivier de candidatures spontanées. Veillez donc à identifier les entreprises susceptibles d'être intéressées par votre profil et donc de vous recruter.

• Faire une recherche par mot-clé, par secteur d'activité dans l'annuaire de la Grande Région :

▶ www.editus.lu

• Consulter le guide des structures d'accueil au Luxembourg (crèches, maisons-relais, foyers, garderies) :

▶ <https://guidedescreches.lu/>

• Contacter les structures privées (liste non exhaustive) :

Crèches La Luciole

▶ <http://www.luciole.lu/offres-demploi/> (crèches, maisons-relais, foyers de jour)

Crèches Kideaz (crèches, foyers de jour)

▶ <https://www.kideaz.com/activites/creches/> (crèches, foyers de jour)

Crèches La colline aux enfants (crèches bilingues français-luxembourgeois)

▶ www.lacolline.lu

Crèches Montessori

▶ <https://www.lenfant-roi.lu>

• Consulter les sites internet de recherche d'emploi

Sites publics de recherche d'emploi :

Service public de l'emploi luxembourgeois (sous condition d'être inscrit)

▶ www.adem.public.lu/fr/jobboard

Pôle Emploi

▶ www.pole-emploi.fr

Emploi Store - Service Web et mobile de Pôle Emploi

▶ www.emploi-store.fr

Portail EURES

▶ www.eures.europa.eu

Sites privés de recherche d'emploi

Moovijob, acteur du recrutement au Luxembourg et dans la Grande Région.

▶ www.moovijob.com

▶ <https://offres-demploi.monster.lu>

▶ <https://www.indeed.lu>

▶ <https://www.optioncarriere.lu>

▶ www.jobfinder.lu

▶ www.jobs.lu

▶ www.jobsearch.lu

Sur la plupart des sites, vous pouvez déposer votre CV en ligne. Il est nécessaire que votre CV contienne les mots-clés liés à votre profession car les entreprises utilisent généralement un logiciel de recherche automatique.

• Les réseaux sociaux

La tendance actuelle pour les entreprises est de recruter sur les réseaux sociaux.

Pour les cadres et dirigeants, c'est **LinkedIn** qui est principalement consulté.

Pour les autres qualifications, il s'agit de **Viadeo**.

Prenez garde à l'utilisation de Facebook, et à votre e-réputation.

• Les agences intérimaires

L'intérim est un acteur important du marché de l'emploi. Les missions intérimaires peuvent, dans certains cas, déboucher sur un emploi stable.

Listes d'entreprises intérimaires disponibles sur :

Editus, annuaire professionnel en ligne

▶ www.editus.lu

Service public luxembourgeois Adem

▶ www.adem.public.lu > Plus > Publications

Frontaliers Grand Est - Guide de l'intérim au Luxembourg

▶ www.frontaliers-grandest.eu

Le cas particulier des fonctionnaires

Les structures municipales peuvent recruter des éducateurs ou éducatrices gradués en tant que fonctionnaires.

Conditions

Pour avoir accès à la fonction publique luxembourgeoise, il faut être ressortissant d'un État membre de l'Union européenne.

Démarches

Le recrutement s'effectue par **examen-concours**. Les inscriptions aux examens-concours s'effectuent via My Guichet, un service du site administratif du Luxembourg Guichet.lu.

▶ www.guichet.public.lu

Informations sur le site du ministère de la fonction publique luxembourgeoise :

▶ <https://govjobs.public.lu/fr/examen-concours/inscription.html>

La candidature et le processus de recrutement

Le CV

Le CV doit comporter des informations sur les études et la formation, l'expérience professionnelle, les compétences professionnelles et personnelles, les connaissances linguistiques. Il doit être précis, sincère, adapté à l'offre d'emploi proposée. Il est conseillé de ne pas tricher sur ses connaissances linguistiques.

Informations et conseils sur le site de l'Adem

▶ www.adem.public.lu

La lettre de motivation

Elle doit être ciblée sur un poste vacant précis, mettre en évidence les qualités qui vous distinguent particulièrement pour le poste, et éventuellement les expériences professionnelles. Certaines annonces sont rédigées en anglais (éducateur gradué, avec Bachelor). Dans ce cas, la candidature doit être rédigée en anglais (CV, lettre de motivation).

L'entretien d'embauche

Il doit être préparé. Il est l'occasion d'expliquer en quoi vous êtes le bon candidat pour le poste proposé. Les qualités demandées pour travailler auprès des jeunes enfants doivent ressortir : qualités humaines, goût du contact avec enfants, sens de la communication, tolérance, pédagogie.

Les tests de langue

Anglais TOEFL (Test of English as a foreign language) TOEIC (Test of English for International Communication)	www.ets.org
Allemand Test Daf	www.testdaf.de
Luxembourgeois Cours de luxembourgeois en ligne sur le site de Quattropole Examen Lëtzebuergesch als Friemsprouch	www.quattropole.org www.insl.lu , rubrique certifications
Plateforme d'évaluation linguistique de Pôle Emploi. Elle permet à chaque candidat demandeur d'emploi de se soumettre à un test linguistique. Un code d'accès doit vous être fourni par votre conseiller Pôle Emploi.	www.pe-testlangues.fr

Le mot de votre conseiller EURES

- Consultez le portail EURES (www.eures.europa.eu) pour trouver la liste des conseillers EURES. Contactez un conseiller par e-mail en lui envoyant un CV en allemand ou un CV Europass.
- Consultez le site de Pôle Emploi (www.pole-emploi.fr), rubrique « recherche avancée ». Faites une recherche par pays (Allemagne) et par critère (domaine d'activité, type de contrat).
- N'hésitez pas à renforcer vos compétences linguistiques pour être employable par le biais des organismes de formation continue.



www.frontaliers-grandest.eu



Avec le soutien financier de la Région Grand Est et de la Commission européenne